

Patrimoine de Pays : Définition générale

On appelle "patrimoine de pays", formulé en 1998, la somme des petits éléments construits qui peuplent l'espace rural, façonnés par les générations précédentes, et qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'Histoire avec un territoire.

Le patrimoine de pays est constitué d'un nombre important d'éléments à caractère religieux, d'éléments utilitaires de la vie quotidienne d'autrefois, notamment ce qui est lié à l'eau, et dans une proportion moindre, des éléments de la vie agricole et du travail artisanal.

Les monuments et éléments commémoratifs, d'origine plus récente, sont aussi à inclure dans la grande famille du patrimoine de pays.

Enfin, de nombreux éléments techniques apparus au XX^e siècle, aujourd'hui obsolètes, présentent cependant un certain intérêt architectural et culturel.

Mais au-delà de son statut juridique, l'ensemble du patrimoine de pays revêt un intérêt culturel et architectural collectif.

Typologie

La grande famille du patrimoine de pays regroupe des éléments d'origines, de fonctions et d'époques très variées ; éléments utilitaires de la vie quotidienne, constructions et œuvres à caractère religieux, équipements publics divers.

Les textes qui suivent en proposent une énumération très générale, par type et catégorie ; mais dans les faits, tous ces éléments ne sont pas isolés, ils font partie d'un contexte, d'un environnement pour lequel et avec lequel ils se sont formés. Ils se trouvent souvent associés dans les villages, les sites et les paysages, en compositions remarquables, évocatrices et pittoresques.

Les éléments d'origine religieuse

Chapelles, synagogues, oratoires, calvaires et croix de chemin forment une part importante du patrimoine de pays. Le XX^e siècle voit s'édifier de nombreuses "Grottes de Lourdes", souvent à proximité de l'église du village ; on notera quelques étonnantes réalisations en rocaille.

Les éléments de la vie quotidienne

Ce sont des éléments et des édifices édifés pour répondre à des besoins premiers, s'alimenter en eau, laver le linge, soigner le bétail, franchir un obstacle.

Les équipements du territoire

Franchir un fossé ou un ruisseau, échapper au bourbier de la rue ou de l'usoir ont amené les habitants à bâtir des gués, des ponts, des ponceaux, à créer des caniveaux, des aires pavées ou dallées, toujours avec élégance, toujours avec efficacité, toujours avec les matériaux du terroir environnant.

Les éléments liés à l'eau

Fontaines, abreuvoirs, lavoirs, margelles de puits avec leur équipement de puisage, pompes, sont en général implantés sur l'usoir, à la disposition de tous au centre du village ou à proximité.

Les vestiges de l'agriculture d'autrefois

L'agriculture traditionnelle séculaire a laissé quelques outils monumentaux. Les pressoirs pour le raisin et les fruits, prennent place sur l'usoir ou sur des terrains privés et sont en général la propriété de particuliers.

Les vestiges de l'artisanat

Scieries et moulins au fond des vallées ; fours à chaux et petits hauts fourneaux, vestiges de salines et de tuileries locales isolées dans les campagnes, forges, laiteries et distilleries édifiées sur l'usoir témoignent du travail artisanal d'avant l'ère industrielle, de cet art de maîtriser l'énergie de l'eau.

Remises de jardin, fours à pain, glacières, pigeonniers sont rarissimes dans nos villages, mais ponctuent régulièrement les abords des bourgs.

Les murs de jardin et de soutènement

Patrimoine méconnu, les murs de pierre forment cependant un réseau assez dense.

Les monuments commémoratifs

Les stèles commémoratives apparaissent à la fin du XIX^e siècle. Après 1918, chaque commune édifie son Monument aux Morts, près de l'église ou de la Mairie.

Les vieux cimetières

Bien des cimetières communaux actuels renferment aussi des éléments de grand intérêt (chapelles funéraires, stèles, ossuaires) ou constituent des ensembles remarquables, avec leurs stèles, leurs plantations, leur mur d'enceinte.

Les propriétaires privés

Une part importante du patrimoine de pays est détenue par des propriétaires privés, pour des raisons liées à leur situation et à leur fonction.

Ce sont notamment les murs de jardin et, pour une très grande part, des calvaires, oratoires et chapelles édifiés sur un champ, en bord de chemin.

Les communes

Les communes sont propriétaires du patrimoine implanté sur le domaine public : croix de chemin, lavoirs, fontaines, pavages, anciens cimetières et arbres.

Toponymie

L'expérience, dans cette science dite « toponymie » recommande la prudence.

(Toponymie = science des noms de lieux, à côté de l'anthroponymie = science des noms de personnes, l'hydronymie = science des cours d'eau, l'oronymie = science des sommets, des altitudes. Chaque branche constitue une partie de l'onomastique = science globale des noms propres.

C'est dans le très lointain de l'histoire de l'humanité qu'il faut rechercher l'origine des mots. On pourrait dire que les appellations sont nées avec l'homme.

La toponymie n'est pas une science exacte. Elle s'attache uniquement à la linguistique. Elle n'est pas une étude historique ou géographique mais elle peut servir ces matières.

Comme des monuments, des œuvres d'art ou une langue, les noms de lieux, témoins et héritages d'une histoire, appartiennent à la mémoire collective et constituent des éléments patrimoniaux. Par conséquent, ils peuvent faire l'objet de débats quant à leur valorisation et leur préservation.

Dans le cadre de la toponymie et de la sauvegarde de la culture, les noms de lieux ont été étudiés par M. Claude Cougoulat. Les extraits de définition des villages cités dans les circuits du patrimoine de Couffé sont issus de son ouvrage réalisé en 2010 « Les noms de lieux, témoins de l'histoire de Couffé ».

[Voir à suivre la description de la toponymie des villages traversés par les circuits.](#)